

mais les puissans seront punis puissamment, pourquoy gardez-vous, vous autres qui aspirez au commandement, puisqu'il vous doit servir de condamnation.

Le bon Capitaine Morel, fort homme de bien & tres-bon Catholique, estoit celuy par le moyen duquel nos Peres maintenoient un chacun dans leur deuoir & en bon Chrestien, car l'exemple d'un chef fert d'un grand commandement aux suiects, mais tous n'ensuiuoient pas neantmoins ses traces & ses conseils, pour ce que tous n'estoient pas Catholiques & seruiteurs de Dieu comme luy, comme il a bien tesmoigné du *depuis, aux
38 despens de sa propre || vie, en un voyage qu'il fit au Leuant, auquel ayant esté pris par les infidelles & barbares, on m'a dit qu'il fut par eux cruellement traicté, & enfin impallé pour n'auoir voulu renier la foy comme auoient faict plusieurs de ses compagnons Mariniers, & partant peut estre conté au nombre des Martyrs.

I'ay dit cy-dessus qu'il semble que Dieu n'en vueille qu'aux bons, & laisse en prosperité les meschants, comme les prisonniers des Hurons qu'on engraisse pour le feu, mais c'est ce qui nous doit encourager & non point affliger, disans avec l'Apostre en toute humilité. A Dieu ne plaise que ie me glorifie en autre chose qu'en la Croix de mon Sauueur.

A mon voyage de la Nouvelle France ie communiquay souuent avec un bon Catholique nommé le Capitaine Cananee, qui auoit receu des disgraces en mer autant qu'homme de sa condition. Il auoit esté pris & repris des Pirates tant d'Alger qu'autres, qui l'auoient mis au blanc & reduit à seruir ceux qu'il auroit pû au-